

# BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

## L'ÉCHO

Parution du 6 juin 2014

*Chères citoyennes et chers citoyens,  
membres bénévoles des organismes,  
agricultrices et agriculteurs,  
propriétaires et employés d'entreprises  
de la Municipalité de Wotton,*

*Le premier « Matin – Citoyens » a été un succès avec 2 rencontres de citoyens. En plus nous sommes déjà complet pour le prochain, qui se tiendra le 21 juin. Et en plus, j'ai reçu une demande d'un citoyen corporatif à venir nous rencontrer... c'est fou ce qu'il y a de l'intérêt pour notre belle municipalité et les gens ont aussi de l'intérêt pour la politique municipale, être au courant de ce qui se passe, partager leurs idées et suggestions... beaucoup plus qu'on peut le penser parfois. J'en suis ravie!*

*Nous avons de belles activités à venir... réservez vos dates;*

*Dimanche 8 juin; Fête des Voisins à 13h00 au Centre Multifonctionnel*

*Vendredi 13 juin; Passage des cyclistes du Grand Défi Pierre Lavoie en après-midi sur la rue St-Jean*

*Samedi 14 juin; « Bootcamp race » au profit du Parc – École Hamelin à Owl's Head. Nous sommes 17 guerriers de la santé qui allons s'amuser « dans la bouette »!! Photos à venir...*

*Samedi 21 juin; « Matin – Citoyens »*

*Samedi 21 juin; Rencontre – Conférence des Pèlerins du « Chemin des Sept » - heure et endroit à confirmer.*

*L'été s'est enfin pointé, je vous souhaite d'en profiter à plein.*

*Votre mairesse,*

*Katy St-Cyr*

## **SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2014**

Voici un résumé des décisions prises lors de la séance régulière du **2 juin 2014** :

- Une résolution a été adoptée pour modifier la résolution **1405-122** concernant le refus du retour progressif de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière;
- Le Conseil autorise le remboursement de l'inscription à l'Association des Directeurs municipaux du Québec à Mme Carole Vaillancourt, Dir. générale et Secr.-trésorière;
- Une modification est apportée aux heures d'affaires du bureau municipal. Dorénavant, le bureau municipal sera ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et fermé tous les vendredis;
- Le Conseil fixe les prix de vente des terrains municipaux situés sur la rue Mgr O'Bready, pour les années 2013 à 2017;
- Un contrat est donné à la cie Somavrac pour la fourniture, le transport et l'épandage de calcium liquide sur les chemins municipaux; au coût de 0,2740\$/litre pour un montant approximatif de 38 360\$ avant taxes;
- Le contrat de fauchage des bords de route, des terrains vacants et de débroussaillage est confié à la cie GSL, au taux de 27,50\$/passe double, 75\$/heure pour les terrains vacants et d'un taux horaire de 105\$ à 115\$/heure pour des travaux de débroussaillage;

- La municipalité accepte de participer à une étude sur la réorganisation et le regroupement de l'offre de services en matière d'incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC des Sources ;
- Un contrat est donné à M. Raymond Gagné pour la mise à jour annuelle du Plan de Sécurité Civile de la municipalité, au coût de 2 528\$;
- Le Conseil a procédé à l'embauche de 6 animateurs pour la saison estivale dont un sera affecté au service de garde. Ce service sera précédé et suivi d'un service de garde. Un minimum de 5 enfants est obligatoire pour le service de garde;
- Le Conseil a adopté une nouvelle tarification pour les services d'OTJ et de garderie et maintient les tarifs de l'an passé pour la piscine. Voir document joint en annexe pour le détail des tarifs établis;
- Des soumissions seront demandées pour l'entretien des génératrices pour les stations d'aqueduc et d'égout;
- Un contrat a été confié à la firme BPR pour la préparation d'un appel d'offres pour les stations d'égouts Saint-Jean et Gosselin. Cet appel d'offres sera publié sur le journal électronique SEAO et dans la Tribune;
- Le Conseil proclame « *Journées de la culture* » **le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants;**
- Les conseillers Dominique Morin et Nicole Champoux sont autorisés à assister au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités, les 25, 26 et 27 septembre prochain;
- La demande de Mme Carole Pellerin à l'effet de procéder à l'épandage de calcium liquide à raison de 2 fois au lieu d'une seule, est refusée;
- Les membres du Conseil ont convenu d'une entente avec la SCFP, section locale 3842, d'une modification à la convention collective pour permettre de changer le poste de secrétaire en secrétaire-trésorier-adjoint et à la création d'un nouveau poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- Une résolution pour l'embauche de Mme Hélène Ménard, comme inspecteur en bâtiment et en environnement est autorisée;
- Une résolution à l'effet de nommer Mme Caroline Larose à titre de secrétaire-trésorière adjointe est autorisée.

Si vous voulez rencontrer la Mairesse, cette dernière vous invite à communiquer avec elle pour participer à un autre « *Matin-citoyens qui aura lieu le 21 juin prochain* ». Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au bureau municipal ou à l'adresse suivante : [katy.steyr@sympatico.ca](mailto:katy.steyr@sympatico.ca)

Pour le bon fonctionnement du Conseil municipal, ce dernier souhaite que vous fassiez parvenir vos demandes ou commentaires **qui doivent être déposés lors d'une séance régulière, le ou avant l'avant dernier jeudi du mois**. Exemple : la séance régulière de juillet aura lieu le **7 juillet**. Votre demande devra être acheminée au plus tard le **26 juin** si vous voulez que le Conseil se prononce sur le sujet. Après cette date, votre demande sera traitée le mois suivant, c'est-à-dire, lors de la séance du mois d'août.

### **COMITÉ DE CITOYENS**

- Lors de la séance du Conseil de mai dernier, une résolution a été prise à l'effet qu'un comité mixte serait formé pour la révision des droits de passage des VTT et des motoneiges. Si vous êtes intéressé(e) à vous impliquer ou simplement pour nous faire part de votre opinion sur le sujet informez-nous en appelant au bureau municipal : 819-828-2112 ou en laissant votre message sur le site : [www.wotton.ca](http://www.wotton.ca)

### **BÉNÉVOLES EN SÉCURITÉ CIVILE**

- Si vous êtes intéressé(e) à devenir bénévole au sein du Comité Sécurité Civile de la Municipalité, informez-nous en appelant au bureau municipal : 819-828-2112 ou en laissant votre message sur le site : [www.wotton.ca](http://www.wotton.ca)

## INSCRIPTION – OTJ

- L'inscription pour le service d'animation des terrains de jeux aura lieu **les 25 et 26 juin de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00**. Cette année, les inscriptions se feront **au bureau municipal situé au 396, rue Mgr l'Heureux**.



# OUVERTURE de la piscine municipale

## ACTIVITÉS DE LA PISCINE – ÉTÉ 2014

- La piscine municipale ouvrira ses portes le **lundi 16 juin 2014 à compter de 15h00**.
- Cette année, l'horaire sera semblable à l'an dernier, soit **du lundi au vendredi**. Puisque la municipalité n'a pas reçu de candidat pour un 2<sup>e</sup> sauveteur, la piscine sera fermée les samedis et dimanches.
- Voici l'horaire des bains publics durant la tenue des cours de natation. Les cours sont d'une durée de six (6) semaines. L'horaire est également disponible sur le site internet de la Municipalité au [www.wotton.ca](http://www.wotton.ca).
- **Lundi et mercredi : 14h00 à 16h30 et 18h00 à 20h00**
  - **Mardi et jeudi : 15h00 à 17h00 et 18h00 à 20h00**
  - **Vendredi: 13h00 à 17h00 et 18h00 à 20h00**
  - **Samedi et Dimanche : FERMÉE**
- Les tarifs de la piscine vous sont joints en annexe.
- Les usagers de la piscine doivent déboursier obligatoirement un montant de 2\$ pour chaque passage jusqu'à l'achat de la passe estivale. La passe n'est pas rétroactive. N'oubliez pas que le port du casque de bain est **obligatoire**.
- L'inscription pour les cours de natation aura lieu au bureau municipal, **lundi le 9 juin de 16h à 18h, au 396, rue Mgr l'Heureux**.



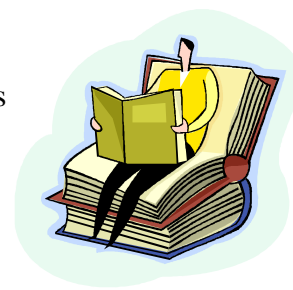
## Sécurité aquatique pendant l'été

L'été sera bientôt à nos portes, mais avant de nous diriger vers la piscine, la plage ou la rivière, la Croix-Rouge nous invite tous à réfléchir à la sécurité aquatique.

- Apprenez les bonnes techniques de natation et de sécurité en inscrivant vos enfants à des cours de Croix-Rouge Natation.
- Connaissez vos limites. Ne les dépassez pas.
- Dans l'océan, il faut prendre garde aux marées et aux courants et surveiller les conditions atmosphériques changeantes.
- Sachez reconnaître l'hypothermie.
- Ne laissez jamais les enfants sans surveillance.
- Clôturez les piscines résidentielles et munissez-les de barrières à verrouillage automatique.
- Affichez les règles de la piscine et veillez à ce qu'elles soient connues. Gardez sous la main de l'équipement d'urgence et des troussees de premiers soins.
- [Conseils de santé et de sécurité - Sécurité aquatique pendant l'été](#)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Prenez note que pour la période estivale, la bibliothèque sera fermée les vendredis du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août. Elle sera également fermée les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet en raison des congés fériés;
- Pour les vacances estivales 2014, la bibliothèque sera fermée du 20 juillet au 2 août,
- La bibliothèque sera ouverte le 26 juillet prochain, lors de la tenue du Festival country, de 9h00 à 11h00, pour tenir sa vente annuelle de livres. Si la température le permet, un rallye sera organisé à l'intérieur des rues du village. Bonnes vacances de la part de tous les bénévoles et bienvenue à tous!



## FÊTE DES VOISINS

- ☀ Vous êtes invités à participer à la Fête des voisins, le dimanche 8 juin prochain au centre multifonctionnel pour venir souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et aux nouveaux-nés.
- ☀ Lors de cette rencontre, il y aura la remise du prix Sœur Georgette Laroche décerné à une personne bénévole nominée parmi les organismes communautaires locaux.
- ☀ La Municipalité tient à remercier les organisateurs bénévoles de cette journée.

## ENTRETIEN DES RUES MUNICIPALES

- En mai dernier, la Municipalité a procédé au nettoyage des rues municipales. Nous constatons malheureusement que lors de la tonte de la pelouse, certains citoyens laissent l'herbe dans la rue.
- Dans le but de garder la Municipalité dans un état propre et avec la venue bientôt de plusieurs festivaliers, nous vous demandons de bien vouloir ramasser l'herbe qui se retrouve sur le bord de la rue. Merci à l'avance de votre collaboration.

## LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE



- **Le 13 juin prochain**, nous aurons la chance d'accueillir plus de 1 000 cyclistes qui passeront chez nous pour se rendre à Asbestos dans le cadre du « **Grand Défi Pierre Lavoie** »;
- Si le temps vous le permet, nous vous invitons à les accueillir chaleureusement lors de leur passage dans nos rues afin de leur montrer notre appui à cette activité.

## JOURNÉE MONDIALE POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES

- La Table de concertation contre les mauvais traitements faits aux personnes âgées de l'Estrie vous invite à participer à un atelier portant sur « *l'âgisme* », le 10 juin prochain, au Centre des loisirs Notre-Dame-de-Toutes-Joies, 120, Boulevard Olivier, Asbestos, de 13h30 à 15h30.

***BRISONS LE SILENCE. LA MALTRAITANCE NE S'ARRÊTE PAS D'ELLE-MÊME!***

## COMPTES DE TAXES 2014

- Le 3<sup>e</sup> versement des taxes 2014 viendra à échéance le 28 juillet prochain. Afin d'éviter que des intérêts vous soient facturés, votre paiement doit être reçu **physiquement** au bureau municipal, le ou avant le 28 juillet 2014. Notez que vous pouvez effectuer votre paiement au bureau municipal (argent, chèque ou Interac) et à toute institution financière ou par le biais du service SIPC. Prévoir quelques jours d'avance si vous effectuez votre paiement par Internet ;

## **VOTRE MAISON EST-ELLE EN SÉCURITÉ LORSQUE VOUS PARTEZ EN VACANCES?**

- Pour plusieurs, l'été est synonyme de vacances et ces dernières sont souvent l'occasion pour vous et votre famille de désertier le nid familial pour une longue période.
- Plusieurs vacanciers se demandent si leur maison sera en sécurité pendant leur absence. Lorsque vous quittez votre demeure, la dernière chose que vous souhaitez est de recevoir un appel vous informant que votre maison a été cambriolée ou pire, revenir de vacances et constater vous-mêmes des dommages et pertes matériels. Voici quelques conseils pour protéger votre maison.



- Avant de quitter, vérifiez que toutes les portes et fenêtres sont verrouillées, y compris la porte du garage, celle du hangar et du sous-sol. Si vous possédez des fenêtres coulissantes ou une porte-fenêtre, placez un morceau de bois ou une longue tige de métal sur les rails afin d'en bloquer l'ouverture. Assurez-vous qu'aucune clé de surplus n'est cachée à l'extérieur de la maison, que ce soit sous un tapis ou une roche. Les cambrioleurs savent où chercher pour trouver ces clés et cela facilite grandement l'accès à votre demeure.
- Faites l'acquisition de minuterics pour vos lumières extérieures, ou encore, installez des lumières à détecteur de mouvement ou des lumières photosensibles, qui s'allument lorsque le soleil se couche et s'éteignent à l'aube. Plus votre demeure sera éclairée, plus il sera difficile pour les voleurs de s'en approcher sans être vus. De plus, les minuterics peuvent donner l'impression qu'il y a quelqu'un à la maison.
- Assurez-vous que votre courrier et vos abonnements (journaux, magazines, etc.) seront ramassés régulièrement ou sont suspendus pour la durée de vos vacances. Une grande quantité de courrier à votre porte rend votre absence évidente aux cambrioleurs.
- Laissez quelques stores ou rideaux ouverts pour donner l'impression que quelqu'un se trouve à l'intérieur.
- Assurez-vous qu'une personne de confiance (un voisin ou un ami) jette un coup d'œil à votre maison. Cette personne pourra arroser vos plantes et s'assurer que tout est en ordre. Elle pourra aussi bouger votre voiture si vous l'avez laissée à la maison et tondre votre gazon. Laissez-lui vos coordonnées ou celles d'une personne que vous aurez désignée responsable de vos biens pendant votre absence.
- Avant de partir, profitez de l'occasion pour faire l'inventaire de vos biens : appareils, bijoux, armes à feu et autres objets de valeur.
- Si vous possédez de l'argent comptant, des bijoux ou tout autre objet ou document que vous souhaitez protéger, placez-les dans un coffret de sécurité à votre banque. Vous devrez déboursier de l'argent en échange de ce service mais vous vous assurerez ainsi que vos objets de valeur seront en sûreté.
- Si vous possédez des armes à feu, assurez-vous qu'elles sont en sûreté et rangez-les en vertu de la Loi sur les armes à feu et ses règlements.
- Investissez dans l'installation de minuterics pour certains de vos appareils électroniques. Placez-en par exemple sur votre radio et certaines lampes, afin de créer l'illusion qu'il y a de l'activité à l'intérieur de votre maison.
- Assurez-vous que votre système d'alarme est en marche. Donnez le code aux proches qui doivent se rendre chez vous pendant votre absence.

Vos vacances devraient rimer avec détente. Aucune raison ne justifierait que vous sacrifiiez de ce temps pour vous inquiéter à propos de la sécurité de votre résidence, tant et aussi longtemps que les précautions nécessaires ont été prises.

### **Évaluez la sécurité de votre résidence, puis agissez!**

L'évaluation de la sécurité de votre résidence constitue une première étape importante pour prévenir le crime. Votre maison devrait essentiellement avoir l'air protégée et bien entretenue et paraître en tout temps occupée. Visitez le site Web de la [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#) afin de passer en revue leur [liste de contrôle](#). La plupart des propriétaires constateront que beaucoup d'aspects nécessitent leur attention.

## TRAVAUX DE RÉNOVATION ET / OU DE CONSTRUCTION

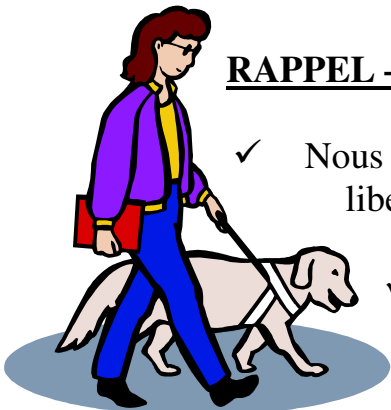
- **À prévoir à l'avance** : Pour tous travaux de rénovation ou de construction, n'oubliez pas de demander votre permis avant le début de vos travaux en contactant l'inspectrice en bâtiments.
- Vous pouvez rencontrer l'inspectrice Hélène Ménard sur rendez-vous, en appelant au (819)828-2112. Cette dernière est au bureau tous les mardis et vendredis entre **8h00 et 16h00**.



## DANGER D'INCENDIE – SOPFEU

En période estivale, le temps chaud qui s'installe et le manque de pluie ont pour effet d'élever le risque d'incendie. Soyez prudents! Avant de faire un feu, vous devez obtenir une permission du service d'incendie et surtout respecter les consignes de la SOPFEU (principalement lors d'interdiction totale ou partielle. Les consignes de la SOPFEU se retrouvent sur le site de la Municipalité au [www.wotton.ca](http://www.wotton.ca). Pour votre demande de permis de brûlage, faites le 911.

## RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL



✓ Nous recevons **régulièrement des plaintes** de gens qui ont trouvé des chiens en liberté...

✓ **Tous les propriétaires de chiens** doivent attacher la médaille remise par la Municipalité de Wotton, au collier de leur animal. Si vous avez perdu cette médaille, vous pouvez vous en procurer une autre au Bureau municipal. Dans le cas où votre chien quitterait votre propriété, il sera plus facile de l'identifier et vous le rapporter afin d'éviter des frais de fourrière.

**Règlement 143-14 article 47 stipule que** : « *Il est défendu de laisser un chien en liberté hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Hors ces limites, le gardien du chien doit le maintenir en laisse. Un chien non tenu en laisse est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien.* »

Merci de votre collaboration !

## VENTE DE GARAGE

- Un rappel concernant les ventes de garage. Vous devez vous procurer votre permis à cette fin, au coût de 25\$. Ce permis est d'une durée de deux (2) jours à raison d'une seule fois par année par immeuble.

## CONGÉS FÉRIÉS – FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

- Le bureau municipal et les services municipaux seront fermés le **mardi 24 juin et lundi le 30 juin** en raison du congé férié de la Fête Nationale et de la Fête du Canada.

**JOYEUSE FÊTE NATIONALE À TOUS!**

**Carole Vaillancourt**  
**Directrice générale et Secrétaire-trésorière**